

Budget rectificatif 6/2016: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour l'Allemagne

2016/2268(BUD) - 01/12/2016 - Acte final

OBJECTIF : établir un budget rectificatif 6/2016 en vue de mobiliser le Fonds de solidarité pour venir en aide à l'Allemagne confrontée à des inondations extrêmes.

ACTE LÉGISLATIF : Adoption définitive (UE, Euratom) 2017/305 du budget rectificatif n° 6 de l'Union européenne pour l'exercice 2016.

CONTENU : le présent budget rectificatif 6/2016 porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **31.475.125 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en vue de fournir une aide financière à l'Allemagne à la suite d'une série d'inondations extrêmement intenses et de courte durée dans la région de la Basse-Bavière en mai et juin 2016.

Les crédits correspondants sont affectés à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie).